

◆ 35^e ANNÉE ◆



◆ OCTOBRE 1933 ◆

LE BULLETIN

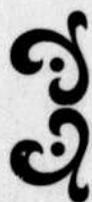
DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

◆ SOMMAIRE ◆

Travaux de la Chambre :

Procès-verbaux du 12 avril, 17 mai, 30 août, 5 septembre et 4 octobre	105
Le marché Bonsecours	109
Prises de poisson de mer	110
La laiterie	110
La production de l'or	111
Les coupons à primes	111
Matériel de pêche en usage au Canada	112
Le manque d'esprit de corps	112
Le commerce du Canada	112
L'assurance sur la vie dans Québec	113
Le taux d'intérêt de l'épargne aux Banques	113
Progrès industriels et agricoles	113



VACANCES SUR MER

Confort d'un paquebot; jeux sur le pont, danse, bals travestis, etc. — Excursions sur terre. Les voyages circulaires à bord des paquebots de la C. N. S. sont de véritables croisières à prix modique. Aller et retour de Montréal aux

BERMUDES

11 jours (dont 26 heures d'escale aux Bermudes, coucher et repas à bord) :

Prix (tout compris) **\$90.00**

Aller et retour de Montréal à la

JAMAÏQUE

via les Bermudes et Nassau, 25 jours :

Prix (billet seulement) **\$148.50**

Renseignements complémentaires aux agences de tourisme et à celles du Canadien National.

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS
384, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL

LES PERSONNES QUI VOYAGENT EN TRAMWAYS ET EN AUTO- BUS... SONT LES CLIENTS D'UNE GRANDE ADMI- NISTRATION

Les tramways et les autobus de cette ville qui desservent plus d'un million de personnes parcourent, tous les jours, plus de 90,000 milles.

La direction, la surveillance et l'exploitation même d'un service aussi étendu demandent la coopération de 5000 employés qui avec leurs familles, représentent par leur groupement la population d'une ville répartie dans la zone métropolitaine de Montréal et qui, par ses besoins et sa vie propre, est un des facteurs du développement économique et du bien-être de la Cité.



EN EUROPE...

Départs de Montréal, Halifax, New York et Boston vers Cobh, Liverpool, Southampton, Hâvre, Londres et Anvers par les fameux paquebots.



Faites maintenant vos réserves.

Les taux sont modérés.

Renseignements complets de

M. GEORGES DUBÉ

Directeur du Service Français

485 rue McGill. Tél. MA. 7761

Bureau en Québec: 53 rue Dalhousie
ou tout agent de navigation autorisé



Les GRANDS HÔTELS du CANADA

le

CHÂTEAU LAURIER

OTTAWA

Lignes imposantes de certains châteaux de la Loire... ameublement de style... décoration harmonieuse... confort des grands hôtels américains... voilà quelques uns des traits caractéristiques du Château Laurier.

A Ottawa, se règlent toutes les grandes affaires de la nation... et au Château Laurier se rencontrent ceux qui les traitent.

Ne manquez pas d'y faire un séjour... Le service renommé du Canadien National y est à son apogée.

Tarif : \$3.00 par jour, et plus. Plan européen.

CANADIEN NATIONAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CHAMBRE de COMMERCE pour 1933-1934

PRÉSIDENT :

M. AVILA RAYMOND,

"Raymond Hardware Co.", 656 rue Craig Ouest.

1er VICE-PRÉSIDENT :

M. PHILIAS PARÉ,
G. A. Grier & Sons, Ltd.,
2120 Notre-Dame Ouest.

TRÉSORIER HONORAIRE :

M. ALPHONSE MILETTE
Administrateur,
1106 Côte du Beaver Hall.

2ème VICE-PRÉSIDENT :

M. T. TAGGART-SMYTH
Gérant général, Banque d'Epave,
262 rue St-Jacques Ouest.

SECRÉTAIRE :

M. J. C. GROVES-CONTANT
25 rue St-Jacques Est.

MEMBRES DU CONSEIL :

MM. Carmel, J. R., Mt. Refrigerating & Storage Ltd., 1100 Craig Est.
Charton, Pierre, de "Herd & Charton, Inc.", 2027 McGill College Ave.
Chartré, Maurice, de "LaRue & Trudel", 39 St-Jacques Est.
Daigle, L. Armand, de "Daigle & Paul", 1962 Galt Avenue.
Dufresne, C., de "Dufresne & Locke", 4201 Ontario Est.
Fabien, C. A., "La Cie de Glacières Ltée", 2473 Ste-Cunégonde.
Gagnon, Paul A., de "Rougier Frères", 350 rue Lemoyne.
Hurtubise, Joseph, courtier en assurances, 500 Place d'Armes.
Joubert, Zéphirin, de "J. J. Joubert Ltée", 4141 rue St-André.
Labonté, J. M. Prés. "Pariseau Frères, Ltée", 1209 Ducharme.

MM. Leclair, J.-A.-A., entrepreneur, 214 New Birks Bldg.
Lorrain, Wilfrid, manufacturier, L'Abord-à-Plouffe, Qué.
Moisan, C. N., "Stand. Paper Box Co. Ltd.", 6240 Ave. du Parc.
Morin, René, dir. "Trust Général du Canada", 112 St-Jacques Ouest.
Nadeau, H., "Laboratoire Nadeau, Ltée", 100 St-Paul Ouest.
Perrault, J. J., architecte, 4200 Sherbrooke Ouest.
Savoy, Geo. A., dir. "Dom. Blank Book", St-Jean, Qué.
Sawyer, Joseph, architecte, 1207 rue Guy.
Tremblay, J. P., entrepreneur, 3575 rue Addington.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL :

1. — Anciens présidents.

Sir Hormisdas Laporte, C.P., Président Laporte, Hudon, Hébert, Ltée.
640, rue Saint-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 365, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, industriel, 3446 Ave. de l'Hôtel de Ville.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillerie, 3715 Boul. St-Laurent.
Armand Chaput, dir. Banque Can. Nationale, 132 St-Jacques O.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 266 rue St-Jacques Ouest.
Alfred Lambert, fab. de chaussures, 26 Notre-Dame Ouest.

MM. Jos. Daoust, manufacturier, 939 Sq. Victoria.
J.-V. Desaulniers, "Caisse Nat. d'Economie", 55 St-Jacques Ouest.
J. A. Paulhus, "D. Hatton Co.", 428 Bonsecours.
Hon. R.-O. Grothé, de "L.-O. Grothé Ltée", 2000 boul. St-Laurent.
C.-E. Gravel, administrateur, 84 Notre-Dame Ouest.
Chs. Duquette, Prés. "Alliance Nationale", 515 Ave Viger.
L. J. Tarte, Ex-prop. "La Patrie", 276 St-Jacques O.

2. — Anciens vice-présidents et trésoriers :

MM. Ubald Garand, 20, rue Saint-Jacques Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 1551, rue Ste-Catherine Est.
Ed. Gariépy, 54, Notre-Dame Ouest.
Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Rod. Bédard, 424, Avenue Viger.

MM. Israël Cardin, 2365 Boul. Rosemont.
J. O. Labrecque, 975 rue Wolfe.
J.-A. Laferté, 57 Saint-Jacques Ouest.
H. Delorme, 304 Beaumont.

AVOCATS-CONSEILS :

M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 25 rue St-Jacques Est; M. Thomas Vien, C.R., 10 St-Jacques O.

Vérificateurs :

MM. Jean Valiquette, C.A., et A. Cartier, C.G.A., comptables.

COMMISSION PERMANENTES POUR L'EXERCICE 1933-34

Affaires Municipales. — MM. J. A. Paulhus, président, I. Cardin, G. H. Catelli, Alcide Chausse, Chs. Duquette, C. E. Gravel, J. O. Labrecque, J. A. A. Leclair, Hon. Alt. Leduc, Victor Lévesque, Léon Masson, P. N. Ménard, Alph. Milette, V. E. Lambert, Phil. Paré, Geo. Pratt, J. A. Savard, J. P. Tremblay.

Agriculture et Produits Laitiers. — MM. Alf. Bissonnette, J.-A. Blais, J.-R. Carmel, Nap. Charest, J.-E. Chicoine, S.-L. Contant, J.-F. Desmarais, J. J. Joubert, Z. Joubert, W. Lorrain, Léo McKenna, Lucien Trudel, Benoit Trudel.

Assurances et Prévention des Incendies. — MM. J.-A. Blondeau, H.-C. Bourne, Alex. Belzil, N. Ducharme, Gilles Forget, Jos. Hurtubise, Théo. Meunier, Adonai Meunier, P. Villeneuve Morin, A. C. O'Donoghue, Paul Ouimet, J. H. Pigeon, Gaston Rivet.

Automobiles. — MM. Jos. Boulé, Omer DeSerres, R. Généreux, Pierre Gravel, Victor Lévesque, J. O. Linteau, Emile Linteau, J. P. O'Shea.

Banque et Bourse. — MM. L. G. Beaubien, Beaudry Leman, M. Forget, J. A. Gagnon, Ernest Guimont, Chs. Hudon, F. G. Leduc, Chs. Moncel, R. Morin, Chs. A. Roy, T. Taggart-Smyth.

Cuir, Peaux et Fourrures. — MM. J.-H. Beaudry, Ant. Bédard, Aug. Chevalier, Wilf. Clermont, Jos. Daoust, Frs. Desjardins, C. Dufresne, J. E. Fournier, Wilf. Gagnon, A. Lépine, D. Lapière, A. Pichet, A. Rousseau.

Épicerie et Produits Alimentaires. — MM. J. F. T. Allard, Wilf. Archambault, S. L. Contant, Eug. Couvrette, Geo. Hogg, J. Huyman, Jos. Laporte, Hon. Alf. Leduc, Alph. Raymond, J. A. Ouimet, T. St-Arnaud, Bruno Trudel.

Finances. — MM. Chs. Duquette, C. E. Gravel, Hon. R. O. Grothé, Alph. Milette, Philias Paré, J. A. Paulhus, Avila Raymond, T. Taggart-Smyth, L. J. Tarte.

Immeubles. — MM. J. C. Brosseau, C. E. Gravel, H. Gohier, Jos. Hurtubise, Albert Jetté, P. N. Ménard, Alph. Milette, René Morin, J. J. Perrault, J. H. Petit, Philias Paré, Ernest Pitt, J. Sawyer, J. P. Tremblay.

Législation. — MM. Israël Cardin, C. H. Catelli, Pierre Charton, A. S. Deguire, Rosaire Dupuis, A. A. Grothé, Ernest Guimont, P. N. Ménard, Alph. Milette, René Morin, René Faribault, Gaston Rivet, T. Taggart-Smyth, Thomas Vien.

Mines, Forest, Hydro-Electrique. — MM. L. de G. Beaubien, Paul Béique, Alph. Bélanger, Rolland Bock, L. Armand Daigle, J. N. Forest, Aug. Frigon, Paul Gagnon, L. M. Labonté, A. J. H. Langevin, U. A. Leduc, O. O. Lefebvre, H. Nadeau, Geo. Paré, Phil. Paré, J. J. Perrault, Rolland Préfontaine, J. P. Tremblay.

Nouveautés. — MM. P. Charton, Théo. Bonin, L.-H. Duclos, A.-J. Dugal, Alb. Dupuis, J.-I. Eddé, L.-A. Gélinas, A.-F. Ladouceur, L.-N. Messier, J.-G. Trudeau.

Papier et Pulpe. — MM. L. A. Daigle, Ed. Gariépy, Paul Granger, J. N. Perrault, Jean Rolland, J. P. Rolland, J. C. Rancourt, Alex. Thérien, Ant. Valiquette.

Produits Pharmaceutiques et Chimiques. — MM. Alb. Bellefontaine, J. H. Brodeur, P. Charton, Art. Décary, Ed. Chs. Duquette, Arm. Giroux, Paul Gagnon, Jos. Contant, H. Lanctôt, J. M. Lafon, J. H. Marcéau, R. Martineau, H. Nadeau.

Quincaillerie et Métaux. — MM. Hector-A. Bernier, John Durand, F. A. Lambert, J. S. Laplante, Fred. C. Larivière, Hub. Noisieux, Alf. Pelletier, A. G. Yon.

Tabacs, Cigares, Etc. — MM. H. Brabant, Aimé DesRosiers, Arm. Grothé, Emile Grothé, Hon. R. O. Grothé, J. A. Trudeau.

Transports, Douanes, Postes, Télégraphe et Téléphone. — MM. Ollier Lefebvre, président, R. G. Amiot, J. R. Carmel, E. J. Caron, C. H. Catelli, A. A. Gardiner, J. E. Latulippe, J. H. Lefort, R. Morin, Paul Seurot, C. E. Racine, B. Robillard, L. St-Arnaud, J. P. Tremblay.

Société d'Administration et de Fiducie

Fondée en 1902

Siège social : MONTRÉAL

5, rue St-Jacques Est.
(Immeu' du Crédit Foncier Franco-Canadien)

ADMINISTRATION de SUCCESSIONS, de
FIDEICOMMIS et de FORTUNES PRIVÉES.

VOÛTES de SÛRETÉ

Conseil d'Administration :

Hon. Sir Hermidas Laporte, K.B., C.P., Montréal, Président.	Hon. L. Athanase David, Montréal
Charles Cahen d'Anvers, Paris, Vice-Président.	Joseph Sirois, N.P., Québec
Martial Chevalier, Paris	Louis S. St-Laurent, C.R., Québec
Hon. Rodolphe Lemieux, C.P., C.R., LL.D., Ottawa	J.-Théo. Leclerc, Montréal
Vicomte R. de Roumefort, Montréal	Charles A. Roy, Montréal
Hon. Thomas Chapais, Québec	S. J. B. Rolland, Montréal
	Hon. E. L. Patenaude, C.R., C.P., Montréal
J. THEO. LECLERC, Administrateur et Directeur Général.	
J.-C. BROSSEAU, Secrétaire.	

Agences :

Québec - Winnipeg - Régina - Edmonton - Vancouver
Biens administrés \$28,740,871.03
Fiduciaire pour émissions d'obligations 22,428,111.30

SERVICE de BANQUE

Moderne et Efficient

Fruit de 116 années de fructueuses Opérations de Banque



La Banque de Montréal met à la disposition de ses clients un service moderne et efficace pour toutes opérations intérieures et extérieures de banque.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$700,000,000

PAPIERS REMPLISSANT UN OBJECTIF

● Les papiers marqués de l'écuson "R" ont une mission à remplir. Chacun d'eux, dans son milieu propre, se constitue le médium le plus approprié et le plus recherché pour réaliser son objectif.

● Il existe un papier Rolland pour tous les genres de correspondance commerciale et pour tous les documents.

Cie de Papier Rolland Limitée

Fabricants de papiers fins depuis 1882

MONTRÉAL, Qué.

Moulins à St-Jérôme, Qué. et
Mont-Rolland, Qué.

LISTE DE NOS CATALOGUES DE LIVRES

	Pages
LIVRES "RELIGIEUX"	
Lectures Spirituelles, Méditation, Direction	28
Philosophie, Sociologie, Education	24
Théologie, Droit Canon, Ecriture sainte	28
Livres de Chant	8
Prédication	28
Vies des Saints	48

LIVRES "CANADIENS"	
Littérature Canadienne (supplément)	16
Pièces de Théâtre	76

LIVRES "FRANÇAIS"	
Littérature à prix populaires	28
Livres pratiques, connaissances utiles, amusements ..	28
Choix de Bons Livres	28

Vu le grand nombre de nos catalogues qui sont envoyés sur demande on doit mentionner ceux qu'on désire; de plus, indiquer son occupation ou sa profession.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs

54 NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL

Lancaster 2171

La plus importante librairie et papeterie française
du Canada.

Bulletin de la Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Abonnement — Un an - - - \$3.00

OCTOBRE 1933

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 12 avril 1933 sous la présidence de M. Avila Raymond, président.

Etaient présents : — MM. Ph. Paré, V.P., Alph. Milette, Trés.-hon., J.-A.-A. Leclair, I. Cardin, J.-P. Tremblay, W. Lorrain, H. Nadeau, Chs. Rinfret, P. Charton, Hon. J. H. Rainville, Z. Joubert, V.-E. Lambert, Em. Martel, Aimé Rolland, J.-A. Marceau, R. Armand, B. Robillard, Gaston Rivet, Geo. Pratt, J. E. Gascon, le Secrétaire et autres.

S'étaient excusés : — MM. T. Taggart-Smyth, V. P., Jos. Hurtubise, René Morin et J. R. Carmel, membres du Conseil.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mars dernier est lu et approuvé.

Causerie. — Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président présente à l'assemblée M. Valmore Gratton et l'invite à faire la causerie qui a pour titre : "La création d'un conseil national d'économie".

M. Gratton entre de suite dans son sujet. Certains gouvernements, dit-il, n'ont pas voulu assumer seuls l'administration de la chose publique et ils ont fait appel à des compétences. On a préconisé un tel mouvement au Canada. La création d'un conseil national d'économie aiderait notre groupe ethnique à progresser comme les autres qui l'entourent. Il aiderait les dirigeants, orienterait la population et éviterait ou ferait éviter de nombreux désordres.

L'honorable sénateur Rainville remercie et félicite le conférencier. M. Gratton, continue-t-il, fait partie d'un groupe de jeunes qui étudient, qui pensent et qui observent. Ils attaquent des problèmes économiques et littéraires qui font pressentir un réveil, au moins chez les jeunes. M. Rainville termine en l'invitant ainsi que les "Jeunes Canada" à continuer dans cette voie.

Cette causerie sera publiée dans le Bulletin.

Les juges. — Sur proposition de M. Phil. Paré, appuyé par M. Alph. Milette, il est résolu d'approuver la démarche du comité d'administration de la Justice du Barreau de Montréal à l'effet de prier l'honorable ministre de la Justice de pourvoir à l'adoption, par le Parlement du Canada, de telle légis-

lation pour autoriser la nomination de trois juges additionnels à la cour supérieure dans la province de Québec.

Le budget fédéral. — La Canadian Chamber of Commerce sollicite l'appui de notre Chambre en vue de démarches à être faites auprès du gouvernement fédéral pour lui faire comprendre le désappointement qui a résulté de l'énoncé dans le dernier budget fédéral de nouvelles taxes cependant qu'on ne semble pas avoir pourvu à aucunes économies qui aideraient à balancer ledit budget national.

M. W. Lorrain, appuyé par M. H. Nadeau, propose que nous concourions dans ces démarches. Adopté.

Marché public. — M. W. Lorrain soumet un plan en faveur de la construction d'un marché public, rue Frontenac et il est résolu de remettre cette question pour étude à la Commission des Affaires municipales.

Condoléances. — Il est proposé par M. Chs. Rinfret, appuyé par M. Pierre Charton :

Que la Chambre de commerce a appris avec un vif regret la mort de deux de ses membres les plus dévoués et les plus estimés : MM. Ludger Gravel et Joseph Fortier, le premier, ex-président et le deuxième, ex-trésorier-honoraire ;

Que la Chambre de commerce perd deux zélés collaborateurs dont les services et les conseils étaient hautement prisés par tous leurs collègues ;

Qu'elle offre aux familles Gravel et Fortier ses plus sincères condoléances pour le deuil qui les frappe si cruellement.

Adoptées.

Le port de Montréal. — L'honorable sénateur Rainville félicite la Chambre et ceux de ses membres qui, par leur opinion exprimée dans les journaux, ont aidé à faire rater le projet d'abolition des Commissions des ports canadiens pour les remplacer par une administration centrale. Le poulet semble mort dans l'oeuf, dit-il.

Proposition de nouveaux membres. — Sont proposés et agréés comme membres de la Chambre : M. Jas. Franceschini, président par M. Avila Raymond et M. Wilfrid Vaillancourt, présenté par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

SÉANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 17 mai 1933, sous la présidence de M. Avila Raymond, président.

Étaient présents : MM. Phil Paré, 1er V.-P., T. Taggart-Smyth, 2ème V.-P., Alph. Milette, trés.-hon., J. A. Paulhus, I. Cardin, J. P. Tremblay, Wilf. Lorrain, J. R. Carmel, Jos. Sawyer, Paul-A. Gagnon, Z. Joubert, C.-E. Gravel, René Morin, Jos. Hurtubise, J.-M. Labonté et le Secrétaire.

S'étaient excusés : MM. J. A. A. Leclair, P. Charton et H. Nadeau.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 26 avril dernier est lu et approuvé.

Salaires municipaux. — M. le Président soumet la question de la réduction du salaire des fonctionnaires et employés municipaux et demande l'expression d'opinions de l'assemblée.

En résumé, le Conseil favorise une réduction des salaires puisque le coût de la vie a diminué d'au moins 25 pour cent et que dans toute organisation commerciale on a fait des réductions notables dans les salaires et les dépenses de tout genre. Cette réduction éviterait en partie l'imposition de la surtaxe de 5 pour cent.

Il est finalement unanimement résolu :

Que le Conseil de la Chambre de commerce recommande au Comité Exécutif un réajustement, par une réduction variant de 10 à 20 pour cent, suivant le cas, des salaires de plus de \$1,500. par année payés par la Cité de Montréal aux fonctionnaires et employés municipaux et une diminution du nombre des employés municipaux lorsque les circonstances le permettront.

Secours aux chômeurs. — Des marchands de victuailles en gros demandent l'appui du Conseil de la Chambre afin d'inciter les autorités municipales à mettre moins de lenteur dans le règlement de leurs comptes envers les marchands, détenteurs des "bons" de secours aux chômeurs.

Lecture est aussi donnée d'une lettre d'un membre de la Conférence St-Vincent de Paul de la paroisse St-Denis de Montréal, qui se plaint aussi que la Ville de Montréal, sur une somme de \$25,000. à \$30,000. qu'elle doit à des marchands membres de cette Conférence, n'a remboursé, en deux mois, que \$5,000. On demande aussi l'aide du Conseil pour parfaire la situation critique qui les met à la porte de la banqueroute, dit-on.

Il est résolu de soumettre les deux questions au Comité Exécutif et de demander la raison de ces retards.

Route Abitibi-Montréal. — La demande de la Chambre de commerce de l'Abitibi de favoriser la construction d'une route carrossable entre ce territoire et la Métropole, est laissée sur la table.

Exposition de Québec. — Est aussi laissé sur la table le communiqué du Maire de Québec au sujet de l'exposition de l'automne prochain à Québec.

Droit d'entrée. — Il est proposé par M. J.-A. Paulhus, appuyé par M. Alph. Milette, et unanimement résolu : — Qu'en vue d'une campagne de recrutement et afin de l'activer, le droit d'entrée qui est exigé de tout candidat à la Chambre de commerce est suspendu jusqu'au 1er du mois d'août prochain.

3ème Centenaire de Montréal. — M. J.-A. Paulhus rappelle qu'en 1942 Montréal aura atteint le 300e anniversaire de sa fondation et qu'il appartient à l'une des plus vieilles institutions, la Chambre de commerce, de lancer un mouvement en vue de cette célébration. En raison des temps difficiles que nous traversons, dit-il, il n'y a pas trop de neuf années pour se préparer à un tel événement.

Il élabore certains projets qui pourraient être étudiés afin de laisser aux générations futures un monument qui commémorera cet événement.

Il suggère que le Conseil de la Chambre forme un comité, avec pouvoir de s'adjoindre, pour procéder aux préliminaires de ce mouvement.

M. Milette félicite M. Paulhus d'avoir présenté ce sujet et il propose, ce qui est adopté, que le Conseil l'étudie dans un avenir rapproché.

Condoléances, famille Charles Rinfret. — Il est proposé par M. J. A. Paulhus, appuyé par M. Phil. Paré :

Que le Conseil de la Chambre de commerce a appris avec un vif regret la mort prématurée de M. Charles Rinfret, l'un de ses membres distingués et

qu'il offre ses plus sincères condoléances à la famille de M. Charles Rinfret et l'assure qu'il partage le deuil cruel qui la frappe. Adoptées.

Proposition de nouveaux membres. — Les candidats suivants sont proposés et admis membres de la Chambre : MM. Albert Deschamps, par M. L.-A. Daigle; J.-G. Wilson, par M. Avila Raymond et C. H. Morin, par M. Phil. Paré.

Et la séance est levée.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni en assemblée spéciale le mercredi 30 août 1933 sous la présidence de M. Avila Raymond, président.

Étaient présents : — MM. Phil Paré, T. Taggart-Smyth, Alph. Milette, I. Cardin, René Morin, Z. Joubert et le Secrétaire, membres du Conseil.

M. le Président ouvre la séance et dit qu'en raison de la venue prochaine à Montréal de la Com-

Tél. LANcaster 8765-1713

W. H. PERRON & CIE Limitée

*Spécialistes en Graines de semences et
Décorations paysagistes.*

935, BLVD ST-LAURENT, MONTRÉAL

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés - Chartered Accountants

J.-Art. LaRue, C.A.	Maurice Chartré, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A.	Jean-Paul Gauthier, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A.	Jacques LaRue, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.	J.-Paul Beaulieu, C.A.
Georges Henri Boulet, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.	

MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-JEAN, P. Q.

ALEXANDRE BELZIL

Représentant de "La Prévoyance"

ASSURANCES GÉNÉRALES

Incendie - Vie - Maladie - Accidents - Bris de glaces
Garantie - Cautionnement - Vol - Responsabilité
patronale - Automobiles.

535, rue ONTARIO EST, Tél. HARbour 2101

Tél. HARbour 7865

Rés. : Tél. ATLantic 1097

J. ART. ARCHAMBAULT, C.G.A., C.P.A.

Comptable Public Licencié

Ci-devant du Bureau de l'Inspecteur de l'Impôt sur le revenu,
District de Montréal.

10 ST-JACQUES E., Chambre 42 - MONTRÉAL

Tél. LANcaster 5246.

Etablie en 1885

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

A. JETTÉ & CIE

COURTIERS EN IMMEUBLES

Experts en propriétés. Prêts sur première et deuxième hypothèque.
Achats d'hypothèques. Nous payons aussi les taxes.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL

Edifice Duluth, Ch. 52.

Tél. LANcaster 2412

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables - Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.	Roméo Carle, C. A.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.	A. Dagenais, C.A.

84, RUE NOTRE-DAME O., MONTRÉAL

Fondée en 1874

D. HATTON COMPANY

420 à 428 RUE BONSECOURS

MONTRÉAL

La Crème de la Pêche seulement.

LES PLUS GROS DISTRIBUTEURS
AU CANADA

de

POISSON

DE TOUT GENRE

EXPERTS DANS LE COMMERCE D'HUÎTRES
EN COQUILLES ET OUVERTES.



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DÉLAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

Hommes:

90 rue St-Jacques Est
PLateau 6181, Local 228

Femmes:

1444 rue Mansfield
PLateau 8315

Heures du bureau : 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

CRescent 9856

Appel Jour et Nuit

CONTANT ELEVATOR SERVICE, REG'D

RÉPARATIONS

Inspection et Entretien d'Ascenseurs

88 RUE DANTE

MONTRÉAL

Les membres de la Chambre de Commerce
trouveront un service excellent
s'ils s'adressent à la

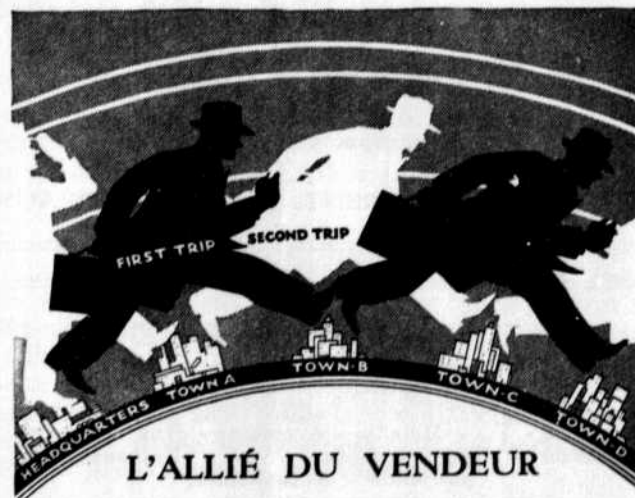
**Canada Typewriter Exchange & Supply
Co. Reg'd. (Enr'g)**R. T. ARMAND, *Gérant.*

22 RUE ST-JACQUES OUEST - Tél. HARbour 6968

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., - J.-Pierre Charbonneau, B.C.L.
N. Charbonneau, B.C.L.

Lamothe & Charbonneau
AVOCATS

EDIFICE CHAMBRE DE COMMERCE

25, RUE ST-JACQUES EST, - MONTRÉAL
Tél. HARbour 1196**L'ALLIÉ DU VENDEUR**

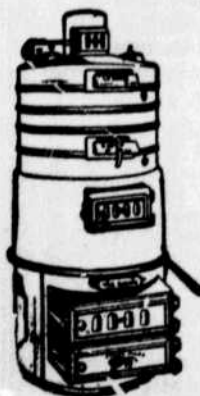
En complétant leurs visites personnelles par des appels téléphoniques, les voyageurs de commerce peuvent de nos jours parcourir un plus vaste territoire et accroître le volume de leurs ventes à peu de frais.

Les centres visités lors d'un premier voyage ne le sont pas au second, mais le vendeur utilise le téléphone pour prendre contact avec les clients du second groupe. Il procède inversement à chaque voyage.

C'est ainsi que le téléphone se révèle l'allié du vendeur.



Tél. LANcaster 1211

La Cie J. & C. Brunet
LIMITÉE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

1095 Boulevard
ST-LAURENT

MONTRÉAL

FARIBAUT & FARIBAUT
NOTAIRESR. FARIBAUT, LL.L.
M. FARIBAUT, LL.L.

Argent à prêter sur hypothèque.

60, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL

GARAND, TERROUX & CIE*Banquiers et Agents de Change*20, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL
(En face du journal "La Presse")**F. R. PAQUET***Comptable autorisé
Syndic administrateur*

Edifice Transportation - Suite 619

132, rue ST-JACQUES O., MONTRÉAL
HARbour 0421**NOTRE BANDAGE HERNIAIRE**
vous donnera entière satisfaction.

Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc.

Chaises d'invalides à vendre ou à louer.

Spécialité : Appareils orthopédiques, membres artificiels, corsets pour gibbosité.

Réparations en tous genres, etc.

C. MARTIN48 et 50 EST, CRAIG, MONTRÉAL
Dépt. C - HARbour 3727**DANSEREAU**

J. ALEX.
0921 RUE
CHARLEVOIX

Charbon - Huile
Coal - Fuel Oil

FITZROY
9490

mission d'enquête sur le système bancaire, il sied que notre Chambre soumette un rapport qui reflèterait les vues des hommes d'affaires de la Métropole.

Il présente aussi un projet de suggestions qui, si elles sont acceptées par le Conseil, pourraient être remises à la Canadian Chamber of Commerce qui désire exprimer l'opinion des Chambres de commerce et Boards of Trade du Canada.

Ce rapport est ainsi libellé et, après sa lecture, il est unanimement adopté :

1. — L'organisation bancaire canadienne a résisté aux atteintes de la dépression économique avec une remarquable efficacité; dès lors il ne paraît pas de l'intérêt du pays d'en modifier substantiellement le mécanisme.

2. — En vertu de la Loi de finance, le Ministère fédéral de la finance possède déjà de concert avec le "Treasury Board", les attributions principales de réescompte et les pouvoirs assumés à cette fin, en d'autres pays, par la banque centrale.

3. — Les banques centrales instituées avant ou depuis la guerre se sont montrées absolument inaptes à contrôler le crédit ou à améliorer la situation monétaire.

4. — Les banques canadiennes fournissent un service sûr et des facilités de crédit adéquates dans le domaine de leurs opérations.

5. — La seule création d'une banque centrale n'accroîtrait aucunement les ressources bancaires, ni le volume de l'émission; le fonctionnement d'une banque centrale serait coûteux, tandis que celui de l'application de la Loi de finance a rapporté au pays, en moyenne et depuis près de vingt ans, au-delà de un million de dollars par année.

6. — Il serait contre l'intérêt général d'enlever aux banques une partie de leurs ressources et de leurs revenus et particulièrement le privilège d'émission qui leur permet d'ouvrir et de maintenir des bureaux et des succursales qu'elles seraient obligées de fermer si les banques étaient tenues de constituer leurs réserves à ces bureaux au moyen de billets, du Dominion ou de la Banque centrale, qu'elles seraient tenues d'acquiescer et pour lesquels elles auraient à payer intérêt.

7. — Il n'y a pas de marché monétaire véritable au Canada et il n'est pas nécessaire d'instituer un organisme particulier pour en régir les opérations.

8. — Les banques canadiennes formées en association peuvent aviser aux mesures d'intérêt général

à prendre, leur intérêt propre ne pouvant être séparé de cet intérêt général.

9. — La monnaie et le crédit doivent être soustraits à toute ingérence politique. Une banque centrale au Canada n'y échapperait pas. Les banques centrales des autres pays, même la Banque d'Angleterre et la Banque de France n'y ont pas échappé.

Il est de plus résolu, sur proposition de M. Smyth, appuyé par M. Alph. Milette, qu'un comité composé du Président de la Chambre et de MM. René Morin et Valmore Gratton élabore un mémoire sur le système bancaire à être présenté à la Commission d'enquête et le soumette à une réunion du Conseil qui aura lieu le mardi, 5 septembre prochain. Adopté.

Et la séance est levée.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni en assemblée spéciale le mardi 5 septembre 1933, sous la présidence de M. Avila Raymond, président.

Étaient présents : — MM. Phil. Paré, I. Cardin, René Morin, Z. Joubert et le Secrétaire, membres du Conseil.

Assistait aussi, M. V. Gratton, membre de la Chambre.

Le but de la réunion est de recevoir le rapport du comité constitué le 30 août dernier pour préparer le mémoire à soumettre à la Commission qui enquêtera à Montréal sur le système bancaire canadien.

M. V. Gratton lit celui qu'il a préparé. Deux paragraphes en sont retranchés.

M. René Morin, de son côté, a élaboré des suggestions qui pourraient être offertes à la Commission d'enquête.

Après la lecture de ce dernier mémoire, il est unanimement résolu que ce sera celui-ci qu'on soumettra à la Commission MacMillan parce qu'il représente les vues de l'assemblée, cependant que le comité pourra y intercaler certains des arguments qui sont contenus dans le projet de M. Gratton.

Il est aussi résolu que le comité formé à la dernière assemblée du Conseil présentera les vues de notre Chambre sur la question bancaire telles que contenues dans le mémoire de M. Morin, à la Commission d'enquête lors de son passage à Montréal les 6 et 7 septembre courant.

Et la séance est levée.

Pour créer une **BONNE IMPRESSION** sur vos clients et « prospectés », il faut que vos imprimés soient bien exécutés. Confiez-nous les ! Ils le seront puisque nos typographes experts disposent d'un outillage moderne qui ne produit que de **BONNES IMPRESSIONS**.

Tél.:
HA RBOUR
5288

Thérien Frères
LIMITÉE

334
Notre-Dame Est
Montréal

RELIEURS
IMPRIMEURS

GRAVEURS
LITHOGRAPHES

SÉANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 4 octobre 1933 sous la présidence de M. Avila Raymond, président.

Étaient présents : — MM. Alph. Milette, I. Cardin, Jos. Hurtubise, J. P. Tremblay, Wilf. Lorrain, H. Nadeau, C.-E. Gravel, René Morin et le Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Phil. Paré, T. Taggart Smyth et J. R. Carmel.

Le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 17 mai dernier et ceux des assemblées spéciales des 7 et 30 août et 5 septembre derniers sont lus et approuvés.

Zones de sûreté. — La Commission des Affaires municipales a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié les suggestions qui lui ont été faites au sujet de la circulation du trafic aux zones de sûreté, rue Craig en particulier.

Votre Commission reconnaît qu'il y a matière à amélioration et vous suggère de faire les démarches nécessaires auprès de l'autorité compétente la priant d'étudier la question et d'y apporter le remède qu'elle jugerait être de l'intérêt public.

(Signé) J. A. PAULHUS,
Président.

Adopté.

Elections municipales. — La Commission des Affaires municipales a l'honneur de rapporter qu'elle a pris en considération le plan d'élections municipales que prône le journal "The Beacon".

Quoique votre Commission ne soit pas entrée dans le mérite de la question, elle recommande qu'un délégué de la Chambre assiste à la réunion projetée par "The Beacon" pour étudier cette question.

Votre Commission suggère que M. Phil. Paré, 1er vice-président, soit le délégué en l'occurrence.

(Signé) J. A. PAULHUS,
Président.

Adopté.

Les taudis. — La Commission des Affaires municipales a l'honneur de faire rapport qu'elle a pris connaissance d'un projet de démolition des taudis dans la Cité de Montréal et leur remplacement par la construction d'habitations salubres, projet suggéré par la Fédération des Ouvriers du Canada, Inc.;

Considérant que ladite Fédération invite des représentants des corps publics à se joindre à elle pour l'étude conjointe de ce projet, votre Commission recommande que MM. J.-A. Paulhus, Phil. Paré et C.-E. Gravel soient les délégués de la Chambre.

(Signé) J. A. PAULHUS,
Président.

MM. C.-E. Gravel, Alph. Milette et I. Cardin font quelques observations sur la question qui fait le sujet du présent rapport et, en conclusion, ce dernier est adopté.

Bons aux chômeurs. — Par l'intermédiaire de M. Zéph. Hébert, le Conseil est saisi du mode adopté par la Commission locale du chômage pour l'émission des "bons" aux sans-travail. On s'oppose à ce que ces "bons" soient échangeables dans toutes les parties de la Cité, tel que le voudrait la décision de la Commission. De cette manière, le marchand du coin serait privé d'une partie de ce patronage qui irait à des magasins dont le siège social et les capitaux sont en dehors de Montréal et même du pays, dit-on. On prévoit la ruine du commerçant local au profit des étrangers qui se sont implantés récemment.

Le Conseil aimerait avoir des éclaircissements sur la raison qui incite la Commission à en venir à une telle décision et, dans ce but, il réfère la question à la Commission des Affaires municipales pour étude et rapport.

Déjeuner. — M. le Président rappelle la question qu'il a soumise à la dernière assemblée générale de la Chambre à l'effet de réunir les membres à déjeuner alors qu'un conférencier les entretiendrait sur un sujet d'actualité.

Quelques-uns émettent un doute sur le succès de cette entreprise cependant que d'autres opinent vers un dîner.

Il est finalement résolu de remettre cette discussion à une autre séance.

Les débetures. — M. le Président soumet que la position financière de la Chambre ne s'étant pas améliorée comme il l'espérait, il sera impossible de rencontrer de nouveau les intérêts des débetures émises par la Chambre et devenant dues en 1934. A cet effet il demande l'approbation du Conseil à la résolution suivante :

Considérant que le 18 janvier dernier la Chambre de commerce, réunie en assemblée générale trimestrielle, adoptait unanimement la résolution suivante :

"*Considérant* que la dépression des affaires en général met la Chambre de commerce dans l'impos-

sibilité de rencontrer les coupons Nos 16 et 17, échéant les 1er février et 1er août 1933 des débetures de ladite Chambre, au montant de \$80,000.00;

Il est résolu : —

Que l'Exécutif est autorisé à négocier avec les détenteurs des dites débetures pour leur faire accepter un coupon (scrip) au montant total de soixante-dix dollars (\$70.00) représentant la valeur des deux dits coupons Nos 16 et 17 et en échange d'iceux.

Que l'Exécutif est aussi autorisé à émettre ledit coupon (scrip) payable le 1er août 1946, et faire toute la procédure nécessaire à cette fin ;"

Considérant que ladite Chambre se trouve dans la même situation financière qu'au moment de la passation de la résolution plus haut citée, du fait qu'une transaction qu'elle espérait conclure ne l'a pas encore été et que plusieurs de ses bureaux ne sont pas loués ;

Considérant que pour maintenir la valeur intégrale des débetures que ladite Chambre a émises et devant son impossibilité de rencontrer les intérêts qui seront dus les 1er février et août 1934 et afin d'assurer pour l'avenir le paiement desdits intérêts ;

Il est résolu : —

Que l'Exécutif est autorisé à négocier avec les détenteurs des dites débetures pour leur faire accepter un coupon (scrip) au montant total de soixante-dix (\$70.00) dollars représentant la valeur des deux dits coupons Nos. 18 et 19, échéant le 1er février et le 1er août 1934 et en échange d'iceux ;

Que l'Exécutif est aussi autorisé à émettre ledit coupon (scrip) payable le 1er août 1947.

Après quelques remarques de part et d'autres, la motion est unanimement adoptée.

Et la séance est levée.

LE MARCHÉ BONSECOURS

Une délégation composée de cultivateurs et dirigée par une certaine association de Montréal, s'est présentée devant le Comité Exécutif de la Cité pour s'opposer à l'agrandissement du marché Bonsecours ou à toute dépense à ce sujet. De nouveau on "poussait" un terrain sis rue Frontenac. Ces "habitants" prétendaient représenter 81 associations de cultivateurs et pour mieux faire croire à la raison d'être de leur démarche, on avait dit être ap-

puyé par notre Chambre, ce qui était une fausseté. Aussi, le Comité Exécutif ne s'est pas laissé leurrer.

Les échevins Gabias et Legault se sont chargés de représenter l'opinion de la grande majorité des citoyens de la métropole et ont laissé entendre, par des mots moins que voilés, que charbonnier est maître chez lui.

La Chambre de commerce, le Board of Trade et l'Association des Manufacturiers, dont les membres sont parmi les plus forts payeurs de taxes à la Cité de Montréal, n'avaient pas même été invités à aller se prononcer sur une question pour laquelle ils auront à payer beaucoup plus que ces cultivateurs qui se mêlent de choses qui ne les regardent pas.

Sous l'administration de M. Houde un tunnel a été construit rue Gosford afin de décongestionner la rue St-Paul aux abords du marché Bonsecours et comme préliminaire, disait-on alors, à l'agrandissement de ce marché. Il était donc logique pour l'administration actuelle de continuer ce travail qui a déjà coûté des millions de dollars, à moins de vouloir oublier le but qui présidait à cette amélioration. Le Comité Exécutif a donc voté \$200,000. pour une partie de la réfection du marché Bonsecours. C'est peu et ça n'est pas du tout racheter certaine promesse d'élection que de donner des parcelles de contrat. Tout de même la Chambre de commerce reconnaît que le Comité Exécutif a à faire face à des exigences contraaires ou intéressées et elle accepte cet "acompte". C'est un commencement, voilà tout.

En certains milieux on ne semble pas se rendre compte que deux ou trois raisons seraient suffisantes pour maintenir et agrandir le Marché Bonsecours à l'endroit actuel. Tout d'abord, le marché Bonsecours est, à lui seul, une source de revenus de beaucoup supérieure à tout autre marché et même à plusieurs réunis. Deuxièmement, les compagnies de navigation, durant leur saison de trafic, et les chemins de fer s'approvisionnent au marché Bonsecours en tout temps. En troisième lieu le capital investi dans la propriété adjacente au marché Bonsecours, mérite aide et protection en raison des taxes qui sont prélevées. Et ensuite il y a le consommateur. Qu'en fait-on de celui-là ? C'est un peu lui qui achète les denrées que les cultivateurs ont à offrir. Donc, il compte pour quelque chose et puisqu'il est habitué à aller "au marché", son "marché", tout court, il est inutile d'essayer de le dépister. Qu'on regarde quelle sorte d'achalandage il y a aux autres marchés et qu'on la compare avec celle du marché Bonsecours. On comprendra alors la raison qui milite en faveur de l'agrandissement du marché Bonsecours.

Nous sommes heureux d'offrir nos remerciements au Comité Exécutif et, plus particulièrement, aux échevins Gabias et Legault, pour avoir réglé la question une fois pour toutes et pour avoir dit aux étrangers de se mêler de leurs affaires. Nous les remercions aussi pour avoir assuré la survivance de ce marché Bonsecours qui est l'une des institutions du vieux Montréal qu'on n'a pas le droit de déplacer.

PRISES DE POISSON DE MER EN AOÛT

Les pêcheurs de la côte atlantique déchargèrent en août quelque 54,000,000 de livres de poisson de toute catégorie pour lesquelles ils reçurent environ \$663,000. Sur la côte occidentale, il se débarqua légèrement plus de 52,300,000 livres de poisson évaluées à \$1,257,884. Tandis que, sur la côte orientale, l'accroissement des prises est en grande partie attribuable à la morue, au hareng, à la merluche, à la sardine et autres poissons moins importants, celui de la côte du Pacifique l'est au saumon qui rend compte de l'augmentation en valeur. L'accroissement de la côte occidentale aurait été plus prononcé si la pêche du célan avait fourni une production normale, mais, pour une cause restée mystérieuse, ce poisson s'est montré rare.

Le relevé suivant donne, par province, les prises et la valeur du poisson au débarquement réalisées pendant le mois d'août, telles qu'elles ressortent des données statistiques non contrôlées, recueillies par le ministre fédéral des Pêcheries :

	Prises Lbs.	Valeur au débar- quement
Colombie britannique	52,332,800	\$1,257,884
Nouvelle-Ecosse	26,623,100	312,032
Nouveau-Brunswick	16,038,700	199,297
Québec	9,937,700	110,000
Ile-du-Prince-Edouard	1,366,400	40,654

Dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard, de fortes prises de morue furent réalisées, l'accroissement en Québec s'étant chiffré à plus de 1,000,000 de livres. En Nouvelle-Ecosse où se prennent les plus grandes quantités de morue, la pêche de ce poisson accuse un léger déclin. Sur la côte atlantique, les prises de morue se sont totalisées à quelque 22,797,000 livres par comparaison à 22,000,000 de livres.

On signale une augmentation dans la pêche de la merluche et de la lingue. En Nouvelle-Ecosse, la pêche de ces poissons donna 2,039,500 livres, soit un accroissement de 500,000 livres près et au Nouveau-Brunswick elle fut de 3,515,200 livres soit une augmentation de 2,300,000 livres.

Au chiffre de 374,600 livres, les prises de flétan fournirent une augmentation de près de 140,000 livres.

Chacune des provinces atlantiques, à l'exception de l'Ile-du-Prince-Edouard, fournit une augmentation dans la pêche du hareng. Au chiffre de 4,689,800 livres, les prises de la Nouvelle-Ecosse fournirent beaucoup plus que le double de la production signalée en août de l'année dernière. Au Nouveau-Brunswick, à raison de 2,698,900 livres, le rendement en hareng ne fut pas tout à fait le double tandis qu'en Québec, la production de 1,072,800 livres représente un accroissement supérieur à 200,000 livres. Au Nouveau-Brunswick, la pêche de la sardine constitua un des traits saillants de l'industrie : 26,136 barils contre 11,175 barils. En Nouvelle-Ecosse, au chiffre de 962,000 livres, la pêche de l'espadon fournit une augmentation de plus de 100,000 livres. On constate un fléchissement général dans la production du homard. En Nouvelle-Ecosse, au chiffre de 102,000 livres, la pêche de ce crustacé diminua de 78,300 livres; en l'Ile-du-Prince-Edouard, au chiffre de 501,600 livres, elle déclina de 305,500 livres et au Nouveau-Brunswick, au chiffre de 1,436,800 livres, elle fléchit de 1,263,300 livres. La pêche du homard ne fut pratiquée que dans le détroit de Northumberland, dans l'aire propre à la saison de pêche d'automne.

Sur la côte du Pacifique, il s'est déchargé 47,734,200 livres de saumons d'une valeur de \$1,096,653 au débarquement. Ces résultats représentent un accroissement de 361,600 livres dans les prises et de \$106,000 en valeur. En deuxième lieu vient la pêche du flétan. Au chiffre de 2,486,700 livres, cette pêche accuse une régression de près de 350,000 livres tandis qu'au chiffre de \$134,385 la valeur au débarquement manifeste une augmentation de près de \$32,000. En temps normal, la pêche du célan est assez considérable en août mais, pour une raison ou une autre, ce poisson ne fut pêché qu'en faibles quantités de sorte qu'on signale un fléchissement prononcé dans le rendement monétaire de cette pêche.

LA LAITERIE

Le nombre des laiteries a augmenté en 1932. En raison de la diminution des prix le total du rendement des fabriques a décliné en valeur. Il y avait 2,734 fabriques en opération l'an dernier, dont 1,219 beurreries et 1,172 fromageries, 317 combinées pour le beurre et le fromage et 26 fabriques de lait condensé. La valeur du rendement était de \$86,300,474, à comparer à \$104,482,400 en 1931.

1782

PHOENIX

1933



C'EST LE TEMPS QUI PROUVE

The Phoenix Assurance Co. Ltd. de Londres, Angleterre, a été depuis plus d'un siècle et demi, un rempart de Protection, de dépendance et de solidité. Avec une stabilité financière, une longue expérience et un record de bons procédés, "Phoenix de Londres" continue à conserver la confiance du public.

Phoenix Assurance Co. Ltd
DE LONDRES, ANGLETERRE

Bureau-chef pour le Canada:

480 rue St-François-Xavier, Montréal

WM. LAWRIE, Député Asst. Gérant	J. B. PATERSON, Gérant W. TYRE, Assistant Gérant	J. C. URQUHART, Secrétaire
------------------------------------	--------------------------------------------------------	-------------------------------

Succursale des accidents et automobiles:

465, rue Bay, - - Toronto, Ont.

FEU - VIE - AUTOMOBILE - ACCIDENTS
Fonds combinés (ceux de la vie inclus) plus de £34,000,000.00

**Great American
Insurance Company
New York**

Incorporée en 1872

à laquelle sont associées

American Alliance Insurance Co., New York.
County Fire Insurance Co., de Philadelphie.
Rochester Underwriters Agency.

dont les Administrateurs Canadiens sont:

MM. C. E. GRAVEL	MM. GEO. HOGG
F. G. DONALDSON	S. GODIN, JR.

Great American Indemnity Co., New York.

Bureau-chef pour le Canada:

465, rue SAINT-JEAN, MONTRÉAL

Herbert C. Bourne
Gérant

Herbert H. S. Fisk }
James A. MacDonald } Ass't-gérants

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE

Toutes les branches du génie.

Chimie industrielle.

1430, rue Saint-Denis, - Montréal

Wm. R. BULLOCH

Courtier en Assurances

représentant

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS :

AGENT GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DU FEU :

AGENT CHEF LOCAL.

204, rue NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL

Chambre No 9

ÉCOLE TECHNIQUE

200, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL

Préparant aux carrières industrielles, comme experts, contremaîtres, chefs d'ateliers, imprimeurs, etc., etc.

COURS DU JOUR :

Cours Technique. — Quatre années d'étude préparant à la direction bien comprise des travaux dans l'industrie.

Cours des Métiers. — Préparant à l'exécution intelligente des travaux.

Cours Spéciaux. — Préparant à une spécialité bien comprise dans divers métiers.

Cours d'Apprentissage. — Organisé d'après les besoins locaux et en collaboration avec l'industrie.

COURS DU SOIR :

Préparé pour les diverses carrières de l'industrie. Enseignement théorique et travail manuel.

Les élèves ayant terminé leurs études ou la majeure partie de celles-ci et qui désirent se créer une carrière honorable et payante, ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment arriver rapidement et sûrement au succès.

Prospectus sur demande

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat: Tél. HA. 2595



LE HAVRE DE MONTRÉAL

Occupe le premier rang
DES PORTS DE MER DU CANADA

La valeur de la manutention annuelle des marchandises.

Le tonnage des Importations et des Exportations.

Le tonnage enregistré des navires.

L'étendue de quaiage disponible.

Le nombre et la qualité de ses entrepôts.

Les facilités d'entreposage frigorifique.

L'efficacité du service de ses voies ferrées.

Le plus grand Port du monde pour l'exportation des Céréales et le second Port du Continent de l'Amérique du Nord.

Pour détails et informations, prière de s'adresser aux Commissaires du Havre de Montréal

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

Laurentian Underwriters

AGENCE

British Underwriters

AGENCE DE L'AMÉRIQUE

Feu, Automobile, Tornade et Tempête de Vent, Fuite dans les arrosoirs, Usage et Occupation, Profits, Loyers et Assurance sur Bail.

B. A. CHARLEBOIS, Gérant

ÉDIFICE "LA PRÉVOYANCE"

59, RUE ST-JACQUES OUEST, - MONTRÉAL

Fumez dès aujourd'hui

LE CIGARE

Revelation

PUR HAVANE

*Vraiment une révélation...
de la première à la dernière
bouffée!*

Panetela

10c

Diplomat

2 pour 25c

Cabinet

15c

*Toujours frais dans l'enveloppe
Cellophane*

La production du fromage l'an dernier se totalise à 120,312,288 livres, évaluée à \$11,360,044; contre 113,956,839 livres en 1931, d'une valeur de \$12,824,695. L'Ontario est le plus grand producteur de fromage avec un rendement de 86,709,568 livres en 1932. Le Québec vient ensuite avec 29,361,119 livres. Ces deux provinces réunies ont fourni 96% de la production du Canada en 1932. Toutes provinces, excepté le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, ont eu une augmentation l'an dernier.

La production du beurre l'an dernier a été la deuxième plus forte dans l'histoire de la laiterie canadienne. Elle s'est élevée à 213,738,614 livres d'une valeur de \$40,413,578. Elle n'avait été dépassée que l'année précédente alors que le rendement était de 225,955,246 livres évalué à \$50,198,878. L'Ontario était encore en tête avec un total de 74,346,183 livres, cependant que le Québec en produisait 64,889,670 livres. La production totale de ces deux provinces réunies forment 65 pour cent de celle de tout le Canada.

La valeur du lait concentré produit en 1932 s'élevait à \$5,952,947. Ceci comprend les laits condensés, évaporés, en poudre et caséine.

En 1931 la valeur de ces mêmes produits était de \$7,067,807.

LA PRODUCTION DE L'OR AU CANADA

Durant les trois dernières années la production de l'or au Canada a augmenté de près de 50 pour cent, cependant qu'au cours de la présente année il y a eu un léger déclin. La prime de l'échange a tout de même permis un surplus d'encaissement. Le principal territoire aurifère de la Puissance, le nord de l'Ontario, accuse une diminution pour les six premiers mois de 1933, mais en juillet le rendement a été meilleur qu'en juillet 1932. Le Canada est le deuxième parmi les pays producteurs d'or, dépassant les Etats-Unis, l'an dernier, par près de 500,000 onces fines.

En 1932 la production de l'or au Canada, de toutes sources, s'est élevée à 3,051,676 onces fines évaluées à \$63,083,740 contre 2,693,892 en 1931. En 1930 elle avait été de 2,102,068 onces. L'Institut Impérial évalue le rendement mondial en 1932, à 24,015,383 onces, dont 11,558,317 onces minées en Afrique-Sud et 2,507,587 onces aux Etats-Unis.

La principale source de l'or au Canada en 1932 a été les lingots d'or brut préparés aux mines et qui se sont élevés à 2,420,118 onces.

Approximativement 75 pour cent de l'or produit au Canada l'an dernier, provenait de la province d'Ontario, soit 2,287,394 onces. Le Québec vint ensuite avec 401,105, la Colombie Britannique était troisième avec 199,004 onces et le Manitoba avec 122,507. Du Yukon il en vint 40,608 onces et de moindres quantités des autres provinces.

LES COUPONS À PRIMES

Des efforts ont été faits en Angleterre pour induire les manufacturiers de cigarettes à supprimer les primes qui sont données avec les cigarettes. On a conclu une entente afin que cette pratique cesse le 31 décembre prochain.

En Angleterre, l'Imperial Tobacco et ses filiales dépensent chaque année, dit-on, plus de £1,500,000. en "cadeaux" échangés contre ces primes. Une autre compagnie, Carreras, se voit obligée de dépenser £500,000. pour le même but.

Des conférences ont eu lieu entre les manufacturiers, les grossistes et les détaillants et on en est venu à la conclusion que ce système était ruineux, nullement dans l'intérêt du consommateur et qu'il devait cesser dans l'intérêt de tous. De là l'entente que le 31 décembre prochain on supprimerait l'émission des primes.

Au Canada on a tenté d'en venir à la même entente. L. O. Grothé, Limitée et Imperial Tobacco Co. Ltd., étaient favorables à ce principe. Une troisième fabrique de cigarettes n'ayant pas consenti au mouvement, l'Imperial a continué à émettre des primes et L. O. Grothé, Ltée, se sont vus contraints de donner des "cadeaux", après qu'une demande avait été faite auprès du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de notre Chambre de commerce.

Cette coutume ruine les fabricants et le consommateur n'est pas sûr que la qualité du produit est maintenue. En fin de compte quelqu'un doit payer ces cadeaux et le consommateur ne doit pas s'attendre les obtenir pour rien.

Le gouvernement, en l'occurrence, a montré un manque de logique inconcevable. La loi défend les "timbres" de commerce, les jeux de hasard et les loteries, mais il permet les primes dans les paquets de cigarettes. Où est la différence? Les uns comme les autres sont du domaine du hasard. Donc, ils sont inadmissibles en loi comme en fait, à moins que les politiciens canadiens aient une compréhension spéciale ou surnaturelle des mots et des choses.

Nous savons que les deux plus importants manufacturiers de cigarettes sont prêts à cesser la distribution des primes. Un troisième, dont l'association à des idées qui ne sont pas siennes, est à peu près impossible, mettra toujours des embarras. Donc, il reste le gouvernement fédéral. Il nous semble qu'une campagne de propagande en vue d'instruire le public en faveur de la suppression immédiate des primes s'impose. Quand ce dernier aura compris son intérêt, il secondera les efforts des corps publics à demander une loi de suppression. Au Canada il faut agir lentement. En Angleterre il suffit d'une réunion des intéressés pour conclure une entente qui n'a pas besoin d'une sanction de l'Etat. Voilà la différence.

MATÉRIEL DE PÊCHE EN USAGE AU CANADA

L'année dernière les exploitations de pêche au Canada ne furent pas conduites avec autant d'intensité qu'en d'autres périodes antérieures par suite de la désorganisation des marchés étrangers mais même en cette condition la quantité de matériel qui fut affectée en 1932 à la pratique de l'industrie poissonnière fut si considérable que certaines des données à cet égard ne seront pas sans surprendre nombre de personnes. Les chiffres relatifs au matériel de pêche sont intéressants en ce qu'ils fournissent une idée de l'importance de l'industrie des pêches, tout en montrant comment ses opérations contribuent à assurer de l'occupation à de nombreux ouvriers en d'autres entreprises canadiennes.

La plupart des Canadiens savent probablement que la pêcherie de homard est d'une très grande importance mais combien en est-il qui pourraient donner une approximation du nombre de casiers employés à la capture de ce crustacé. Eh bien, l'année dernière, 1932, 1,833,689 casiers furent mis en service par les pêcheurs de homard. Or ces engins sont confectionnés en lattes et en filet. C'est donc assez dire les quantités de lattes et de filet qui furent fournies par les fabriques de bois de charpente et de cordages pour la confection d'un si grand nombre de ces engins.

En outre, plus de 104,000 filets et sennes et 71,986 lignes furent utilisés pendant l'année par les pêcheurs marchands. Nombre d'artisans trouvèrent donc de l'occupation dans des fabriques de cordages éloignées des bourgades de pêche en vue de la production de ces divers objets du matériel de pêche.

Et que dire du nombre des navires et des barques ? On ne compta pas un très grand nombre de bateaux à vapeur, seulement environ 150 en tout, y compris plusieurs remorqueurs. Mais la valeur monétaire de ces unités se chiffra à plus de \$1,000,000 de dollars. Là où entre, toutefois, en ligne de compte l'importance numérique des unités de pêche, c'est dans le cas des voiliers, des navires à moteur, des barques à moteur, des barques à voiles et des barques à rames. En effet, en 1932, furent affectés à la pêche : — 932 voiliers et navires à moteur, 19,373 barques à moteur, 18,616 barques à voiles et barques à rames et enfin 670 chalands et semailles. La valeur monétaire de toutes ces unités réunies se chiffra à \$12,113,000. La construction, l'aménagement, l'outillage et l'armement de ces unités de pêche exigent des bois de charpente, des moteurs, des machines, engins et appareils divers, oeuvres de nombreux ouvriers experts et d'artisans en exercice dans les différentes régions du Canada.

Les navires et barques de pêche; les filets, les lignes et les sennes; les coffres à anguilles et les casiers à homard; les madragues et les bordigues; les foënes et les harpons; les jetées et les quais de pêche; les usines frigorifiques et les glaciers; les

petites poissonneries et fumeries représentèrent en 1932 un capital de \$24,800,000 et des centaines de travailleurs canadiens contribuèrent à leur construction ou fabrication parce que les pêcheurs en eurent besoin pour la pratique de leur industrie. En sus, 600 fabriques de conserves et ateliers ou usines de pêche, avec leur matériel et outillage d'exploitation, furent évalués à \$16,600,000.

LE MANQUE D'ESPRIT DE CORPS

Sous ce titre paraissaient dans la dernière édition du *Bulletin*, certaines considérations que nous fournissait une entrevue publiée dans la presse quotidienne par notre ex-président, M. J.-A. Paulhus.

Nous avons alors mentionné les noms de certaines maisons d'affaires et compagnies appartenant à nos compatriotes. Certes, nous n'avons pas eu la prétention de les nommer toutes, nous limitant plutôt à des exemples pour prouver notre avancé.

Cependant, devant l'effort louable des nôtres à ériger des commerces que leurs compatriotes devraient patronner, il nous semble que le gros et l'assurance méritent aussi notre attention.

Nous mentionnions, l'autre jour, les Compagnies d'Assurance "La Sauvegarde" et "La Prévoyance". Nous aurions pu ajouter aussi "La Cie d'Assurance du Canada" contre l'incendie et la "British Colonial Fire Assurance" qui, toutes deux, sont administrées par nos compatriotes.

Nous aurions pu aussi nous étendre grandement sur le sujet et prouver à l'évidence que si nous rétrogradons nous n'avons que nous-mêmes à blâmer. Car dans la nouveauté, la chaussure, l'épicerie et beaucoup d'autres commerces encore où les nôtres se sont lancés, il y avait amplement pour suffire à la clientèle si seulement elle avait été imprégnée du sentiment vraiment national qui devrait nous faire préférer l'augmentation de notre influence par la prospérité de notre commerce, que l'annulation de cette influence en raison de la disparition lente mais certaine du commerce.

LE COMMERCE DU CANADA

Nous donnons ci-contre le total des exportations de marchandises canadiennes et importations pour les trois premiers mois, finissant le 30 juin dernier et pour les douze mois de l'année fiscale se terminant le 31 mars dernier :

Exportations :	
Janvier	} \$ 94,538,175
Février	
Mars	
Avril	} \$111,555,762
Mai	
Juin	
12 mois au 31 mars 1933	= \$473,799,955
12 mois au 31 mars 1932	= \$576,344,302

Importations :

Janvier	}	\$80,805,870
Février		
Mars		
Avril	}	\$87,002,829
Mai		
Juin		
12 mois au 31 mars 1933 = \$406,271,329		
12 mois au 31 mars 1932 = \$578,503,904		

L'ASSURANCE SUR LA VIE DANS QUÉBEC

M. B.-A. Dugal, surintendant des Assurances pour la province de Québec, parlant dernièrement au cours d'un banquet à Québec, a lancé le cri d'alarme aux compagnies et aux agents et montré que, pour chaque dollar d'assurance en vigueur il y a dix ans, dans la province, ou écrit depuis cette date, il restait plus que 55 cents au mois de décembre dernier.

M. Dugal fit l'historique de l'assurance-vie dont l'origine remonte à 150 ans, et après avoir montré les diverses phases traversées par cet organisme, il donna quelques chiffres intéressants sur la situation actuelle dans la province de Québec.

En décembre 1926, dit M. Dugal, l'assurance-vie en vigueur dans la province se chiffrait \$1,158,811,940. Au cours des années 1927 à 1932, inclusivement, de nouvelles polices furent écrites pour un total de \$2,101,337,668, soit un total de \$3,260,149,608. Toutefois, au mois de décembre 1932, le total d'assurances en vigueur ne se chiffrait plus qu'à \$1,803,908,600.

"Ceci veut dire que sur chaque dollar d'assurance en vigueur il y a six ans ou qui fut écrit depuis ces six ans jusqu'au mois de décembre dernier, il ne reste plus que 55 cents. Une somme totale de \$1,456,241,000 est disparue de l'assurance-vie en 6 ans. Là-dessus une somme de \$83,695,000 fut payée pour décès et échéance de polices parvenues à maturité. Toutefois, cela ne représente que 6 pour cent de la somme disparue. Comment expliquer la disparition des autres 94 pour cent ? D'après des chiffres obtenus de seize compagnies M. Dugal constate qu'elle est attribuable dans une proportion de 41 pour cent à des polices abandonnées sur paiement de valeurs d'abandon et 37 pour cent de polices déchues avant qu'elles aient une valeur d'abandon. De ces polices déchues, 24 pour cent avaient moins de deux ans de payées et 13 pour cent moins de trois ans.

Les causes de cet état de choses sont nombreuses, dit M. Dugal, et je n'ai pas le temps de les énumérer toutes, mais les compagnies et les agents sont directement responsables. Depuis 6 ans on a vendu des valeurs d'abandon et d'emprunt et non pas de la protection comme on le faisait autrefois. On a fait des comparaisons erronées et fausses entre les polices afin d'en faire échoir une pour la remplacer par une autre, une chose que la loi défend et qui s'appelle du "twisting" en termes de métier".

M. Dugal défie ensuite tous les agents de lui prouver que toutes les polices ne portent pas une prime équivalente calculée de la même façon et d'après les mêmes données. Il n'y a pas de police meilleur marché qu'une autre. Le mode de paiement peut différer, mais la base est la même.

M. Dugal reproche ensuite aux compagnies de n'avoir pas judicieusement choisi leurs agents. Elles ont seulement pensé à la production de nouvelles affaires sans porter attention à la conservation des polices déjà en vigueur. On a bombardé des personnes "agent d'assurance" du jour au lendemain, sans leur donner aucune idée de ce qu'est l'assurance-vie, rouage pourtant si compliqué de notre système actuel d'affaires. C'est à cause de cela que, depuis 6 ans, les ventes faites ont été de mauvaises ventes, ne répondant pas aux besoins des assurés et pour lesquelles ils n'avaient pas le moyen de payer.

LE TAUX D'INTÉRÊT DE L'ÉPARGNE AUX BANQUES

Le printemps dernier sur la "suggestion" du gouvernement fédéral les Banques Canadiennes réduisaient le taux d'intérêt sur les dépôts à l'épargne, de 3 pour cent à 2½ pour cent.

Depuis quelque temps la rumeur veut qu'une nouvelle réduction soit faite et, cette fois, le taux serait porté à 2 pour cent.

Quand la première diminution a été faite on donnait pour raison que le gouvernement fédéral devait lancer un emprunt — il a été lancé et souscrit dernièrement — et voulait en assurer le succès. Pour atteindre ce but, il a "suggéré" aux banques la réduction de leur taux d'intérêt. Tout en diminuant le sien, le gouvernement fédéral le maintient tout de même à un taux supérieur à celui des Banques. Voilà encore un accroc au commerce.

D'un côté le gouvernement fédéral s'emploie à atténuer les effets de la crise par un stimulant au commerce et, de l'autre, par la réduction du taux d'intérêt aux épargnants, il rend ce mode impopulaire et enlève aux Banques une partie des ressources qui leur permettent d'aider le commerce. C'est peut-être louable pour le gouvernement fédéral de rencontrer ses obligations, mais il ne faut pas oublier que c'est le commerce qui supporte le fardeau des taxes qui sont inhérentes aux intérêts à payer pour ces énormes emprunts.

L'épargnant a quelque peu régrimé quand on l'a amputé d'une demi pour cent au mois de mai dernier. Il pourrait bien jeter les hauts cris si on tente une autre diminution.

PROGRÈS INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Charlottetown, I. P. E. — En 1927, dix couples de perdrix de Hongrie ont été libérés dans l'île du Prince Edouard, de même que 49 autres couples ont été placés en 1931. Actuellement des milliers de ces oiseaux se trouvent dans les bois où ils semblent être bien à leur aise.

Halifax, N.-E. — Il y a eu une augmentation de plus de 8,000,000 de livres de poisson pêché dans les eaux des Provinces Maritimes au cours du mois de juin dernier, comparativement au même mois de l'année précédente. La prise s'est totalisée à 56,310,300 livres évaluée à \$1,093,264., alors qu'en juin 1932 elle était de \$1,086,454. Les principaux poissons étaient : le saumon, le homard, la morue, le maquereau, le flétan et le haddock.

Fredericton, N. B. — D'après le gérant de la compagnie Minto Coal, de Minto, N. B., l'industrie du charbon dans cette province est plus active cette année qu'elle ne l'a été depuis les quinze années précédentes et que la capacité de travail est de cent pour cent.

Québec, Qué. — La rapport de M. A. O. Dufresne, le directeur du département des mines de la province, accuse une augmentation dans la production de l'amiante et du cuivre pour le deuxième quart de la présente année. Les expéditions d'amiante, au cours de cette période, se sont élevées à 31,744 tonnes, à comparer à 26,779 tonnes pour la même époque de 1932. Il a été expédié 18,761,764 livres de cuivre pendant ce même laps de temps, contre 16,018,319 livres en 1932.

Montréal, Qué. — Le rapport de l'Office fédéral de la statistique montre l'augmentation constante de la vente de la laveuse électrique au cours des années 1927-1932 inclusivement. Durant cette période il a été fabriqué trois laveuses électriques contre une des autres variétés, soit, 345,051 des premières et 105,289 des laveuses à manivelles et 13,905 mues par d'autres pouvoirs. Il y a 17 fabriques au Canada et leur valeur de rendement en 1932 était de \$3,241,323.

Ottawa, Ont. — D'après les derniers rapports officiels, il y avait le 31 mars dernier, 761,288 licences de radio émises au Canada. C'est une augmentation de 162,930 sur l'année dernière. La province d'Ontario en a le plus grand nombre : 340,347, soit près d'un pour chaque habitant du territoire. La province de Québec vient deuxième avec 195,389, suivie par la Colombie Britannique avec 61,368, le Manitoba avec 47,980, l'Alberta avec 38,380, la Saskatchewan avec 32,367, la Nouvelle-Ecosse avec 26,824, le Nouveau-Brunswick avec 16,908, l'Île-du-Prince-Edouard avec 1,484, et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avec 241. Parmi les Cités, Montréal occupe la première place avec 128,366. Elle est suivie par Toronto, qui en a 109,831 et Winnipeg, 35,100.

Toronto, Ont. — Le bétail reçu dans les cours de la Union Stock, à Toronto pendant les sept premiers mois de 1933, atteint à peu près le même nombre que pour la période correspondante de 1932 :

	1933	1932
Bétail	400,422	359,655
Veaux	174,747	181,347
Porcs	1,168,643	1,230,627
Moutons	273,527	238,953
Chevaux	22,732	27,894

Winnipeg, Man. — Pendant le mois de juin dernier les quatre provinces de l'Ouest canadien ont eu une augmentation de production de beurre de crèmerie, par rapport au même mois de 1932. Le rendement du Manitoba a été de 3,068,692 de livres

contre 2,983,827 de livres en juin 1932, la Saskatchewan, 3,135,728 de livres contre 2,895,070 de livres; l'Alberta est en tête avec 3,524,000 de livres contre 3,119,000 de livres et la Colombie Britannique 615,000 livres contre 578,905 livres en juin 1932.

Régina, Sask. — La production du charbon coke dans les quatre provinces de l'Ouest pendant le mois de juin dernier, a été de 13,299 tonnes. C'est une augmentation de plus de 2,000 tonnes comparative-ment au même mois de l'an dernier. Cependant la production totale de l'année à date est inférieure à celle de 1932. Alors elle était de 82,407 tonnes et cette année elle est de 79,746 tonnes.

Edmonton, Alberta. — D'après le dernier recensement annuel municipal, la Cité d'Edmonton a une population de 79,231, ce qui est 844 de plus qu'en 1932. De ce total 61,406 personnes demeurent sur la rive nord de la Cité.

Calgary, Alta. — L'usine de Calgary de la Canada Malting Company a été en activité pendant 24 heures par jour afin de fournir le levain aux brasseries américaines depuis que la bière est permise. Un personnel supplémentaire est employé et entre 75,000 et 90,000 minots d'orge sont requis chaque mois à cette fin.

Vancouver, C. B. — Un nouveau record a été atteint par le port de Vancouver par l'exportation de 96,872,772 minots de grain de la récolte 1932-33. Le record précédent, celui de 1928-29, était de 95,407,519 minots. L'exportation actuelle est une augmentation de 12,348,077 minots sur 1931-32.

Téléphone: WIlbank 6111

A. PICHET

Manufacturier de fourrure sur commande

Dessinateur et Expert

en Fourrure



2170, STE-CATHERINE O., MONTRÉAL, Qué.

(Près rue Atwater et Forum)

RÉSISTE SANS FLÉCHIR

Au cours d'une longue existence, La Banque Royale a graduellement solidifié sa position et, aujourd'hui, elle est fermement établie sur le roc de l'expérience. Elle est depuis longtemps reconnue comme l'une des grandes institutions du monde.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA

SPÉCIALISTES EN MATIÈRE DE BANQUE



Siège Social

La spécialisation est reconnue de tous côtés.

Votre entreprise ou votre bureau sont organisés de façon à exécuter telle ou telle tâche bien définie. Chaque personne a une fonction spécifique à remplir. Chacun a une tâche qui lui est soigneusement assignée.

Comment administrez-vous votre finance personnelle ?

Notre Institution accorde une attention spéciale à la petite épargne. Nous avons plus de 30 ans d'expérience dans les affaires de banque. Nos directeurs sont choisis parmi l'élite de la finance du commerce ou de l'industrie de chez-nous.

CONFIEZ-NOUS VOS AFFAIRES.

La Banque Provinciale du Canada

Succursales dans 4 Provinces du Pays.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Capital versé et réserve, \$14,000,000

Actif, plus de \$132,000,000

Toutes opérations de banque et de placement:

Comptes courants,	Comptes d'épargne,
Prêts et escompte,	Encaissements,
Nantissements,	Mandats,
Coffrets de sûreté,	Change sur tous pays.

Achat et vente de monnaies étrangères. —
Lettres de crédit documentaires et circulaires. — Financement des importations et des exportations. — Achat et vente de valeurs de placement.

563 bureaux au Canada

Entrepôts de la Place Viger



Frigorifique
2,000,000 pieds cubes.

Entrepôt Général
400,000 pieds carrés.

Voies d'évitement privées.

MONTREAL REFRIGERATING & STORAGE LTD.

1100 EST, RUE CRAIG (au pied de la rue Amherst)

Trust Général du Canada

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE
AGENT FINANCIER - ADMINISTRATEUR
LIQUIDATEUR - FIDUCIAIRE.

Capital versé : \$1,105,000

Conseil d'administration :

L'hon. J. M. Wilson, président.

Beaudry Lemay, vice-président.

L'hon. D.-O. L'Espérance, vice-président.

L.-J. Adjutor Amyot,
Joseph Beaubien,
L. E. Beaulieu, C.R.,
A.-N. Drolet,
Sir J.-Geo. Garneau,
Ernest Guimont,
Mendoza Langlois,

Ch. Laurendeau, C.R.,
L'hon. J. Nicol, C.R.,
L'hon. J.-E. Perrault, C.R.,
L'hon. Donat Raymond,
Leo-G. Ryan,
L'hon. Georges-A. Simard,
Arthur Terroux,
C.-E. Taschereau, N.P.

RENÉ MORIN, Directeur général.

112, rue ST-JACQUES O. 71, rue ST-PIERRE
MONTRÉAL QUÉBEC

DEUX RAISONS INDISPUTABLES VOUS POUSSENT A VOUS ASSURER

Vous devez songer à votre propre avenir,
Vous devez protéger ceux dont vous êtes
le soutien.

Depuis plus de soixante ans, la Sun Life fournit
aux personnes conscientes de leurs responsa-
bilités des moyens sûrs de s'acquitter de ces
deux devoirs sacrés.

Les polices de la Sun Life conservent toujours
100 pour cent de leur valeur.

Quels que soient vos besoins, la Sun Life émet la
police qui vous convient.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Siège Social - MONTRÉAL

Apprenez l'ANGLAIS, l'ALLEMAND, l'ESPAGNOL

ou toute autre langue à l'aide du phonographe
par la méthode

LINGUAPHONE

simplement en écoutant et en regardant.

Méthode facile, rapide et peu coûteuse qui assure
d'une prononciation exacte.

Demandez notre brochure gra-
tuite donnant tous les renseigne-
ments sur les langues suivantes:

ANGLAIS	RUSSE
FRANÇAIS	POLONAIS
ESPAGNOL	ALLEMAND
ITALIEN	SUEDOIS
AFRIKAANS	NEERLANDAIS
PERSAN	CHINOIS
	ESPERANTO

N. B. — Conditions spéciales
au commerce.



INSTITUT LINGUAPHONE, Canada.

Distributeurs

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Libraires-Éditeurs-Imprimeurs-Relieurs

430 rue Saint-Gabriel - Montréal

... ON DEMANDE ...

Des gérants et agents Cana-
diens-Français pour vendre
de l'assurance sur la vie aux
750,000.

Canadiens-Français de la ville
de Montréal.

"La Saubegarde"

La seule Compagnie Canadienne-Française
d'Assurance sur la vie.